

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mai 2025

VISANT À LEVER LES CONTRAINTES À L'EXERCICE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR -
(N° 856)

Adopté

N° CD417

AMENDEMENT

présenté par

M. Nadeau, M. Castor, Mme Bourouaha, M. Brugeron, M. Bénard, Mme Faucillon,
Mme K/Bidi, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot, M. Maurel, M. Monnet, M. Peu,
Mme Reid Arbelot, M. Rimane, M. Sansu et M. Tjibaou

ARTICLE 5

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'organisation d'une conférence de l'eau à l'échelle nationale avait été annoncée par le Premier ministre, Michel Barnier. La ctuel Premier ministre a repris ce projet pour lui donner une dimension régionale. Légitérer sur la gestion de l'eau alors que ces conférences n'ont pas encore eu lieu, sans disposer d'étude d'impact ni d'avis du Conseil d'État, fait difficulté. Les auteurs de l'amendement demandent en conséquence la suppression de cet article.